



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°515) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ, A LA
SARL "SP OPERA EN PLEIN AIR", A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-169
EN DATE DU 14 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de la SARL « SP Opéra en Plein Air » représentée par son directeur de production Monsieur Jean-Baptiste MALLASSINET, domiciliée 11 bis, avenue Victor Hugo – 75116 Paris, d'organiser des répétitions, pour la salle Berlioz, le mardi 5 juin de 9 h 30 à 16 h 30, le mercredi 6 juin de 19 h 30 à 22 h 30 et le jeudi 7 juin 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec de la SARL « SP Opéra en Plein Air » représentée par son directeur de production Monsieur Jean-Baptiste MALLASSINET, domiciliée 11 bis, avenue Victor Hugo – 75116 Paris, une convention de location de salles pour un montant de 130,50 € TTC (cent trente euros et cinquante centimes) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions, pour la salle Berlioz, le mardi 5 juin de 9 h 30 à 16 h 30, le mercredi 6 juin de 19 h 30 à 22 h 30 et le jeudi 7 juin 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la
culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180614-lmc1H5419H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/06/2018 Date de Publication : 14/06/2018
